



SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIÈRE DES LYCÉES ET COLLÈGES

Section académique du SN-FO-LC
24 rue du Cambout - 57045 METZ Cedex 1.
Tel : 03 87 75 59 67 - Email : folc@foen-nancy-metz.fr
Facebook : FO Lycées Collèges Nancy Metz
Site internet : <http://www.foen-nancy-metz.fr/>

Bulletin d'adhésion rentrée 2021

Cher(e) collègue,

Tu fais ta rentrée dans l'académie de Nancy-Metz en tant que stagiaire, après ta réussite au concours, ou en tant que contractuel(le) en alternance. Nous te souhaitons un bon démarrage dans tes activités d'enseignement, avec son lot de joie comme de déceptions. Comme tout métier, ce n'est pas facile tous les jours !

Le rôle du syndicat est de t'aider à connaître tes droits et à les défendre, que tu sois contractuel(le), stagiaire ou titulaire par ailleurs. Seule une connaissance précise du statut d'enseignant permet de savoir ce qu'on est en droit de te demander ou pas, ce que tu peux accepter ou refuser.

Pour les stagiaires :

Dès novembre 2021, tu devras formuler des vœux pour le mouvement inter-académique, puis en avril prochain pour le mouvement intra-académique dans ton académie d'affectation, pour ta future rentrée de titulaire.

C'est un véritable parcours du combattant ! Tu t'apercevras vite que les décisions sont dures à prendre. Le syndicat FO des Lycées et Collèges est là pour t'accompagner et te conseiller dans ces étapes.

Être conseillé(e) par une organisation syndicale est un plus : nous, les commissaires paritaires FO, sommes des représentants du personnel et pouvons te conseiller pour tes mutations inter-académique et intra-académique, pour le calcul de ton barème et la formulation de tes vœux. C'est notre spécialité !

En matière de mutation, chaque situation est unique. Les caractéristiques des différentes disciplines sont toutes particulières, et évidemment les désirs des individus aussi. Un conseil personnalisé est donc indispensable.

Tu peux bien évidemment prendre contact avec le SN-FO-LC par mail ou par téléphone (cf ci-dessus).

Nous souhaitons une bonne préparation (et la réussite) au concours aux contractuel(le)s en alternance.

Pour les fonctionnaires-stagiaires 2nd degré à mi-temps ou à plein temps, la cotisation est de 120 euros.

Pour les étudiants contractuels 1/3 temps alternants, la cotisation est de 60 euros.

La cotisation assure une adhésion jusqu'au 31 décembre 2022. Avec ta carte syndicale, tu recevras un reçu fiscal qui permettra à l'administration fiscale d'opérer une réduction d'impôt égale à 66% de la cotisation syndicale, soit pratiquement 40 ou 80 euros.

Tu peux, si tu le souhaites, payer en plusieurs fois : il te suffit de joindre les chèques en précisant au dos les dates auxquelles tu souhaites qu'ils soient encaissés.

Stagiaire 9h Stagiaire 18h Étudiant contractuel alternant 1/3 temps

Nom : Prénom :

Nom de naissance : Date de naissance :

Adresse : N° Rue :

Code postal : Localité :

Téléphone : Email :@.....

Corps : Discipline : Échelon :

Établissement :

J'adhère au SN FO LC

Signature :